

# StellaHome-H

- Numéro de modèle: SD-RP1002-H
- Fréquences: 2600Mhz



## Spécifications Techniques:

Bande (Mhz)	2500 -- 2690MHz
Couverture	1000m <sup>2</sup> (zone ouverte)
Nombre d'utilisateurs	Nombre illimité d'utilisateurs
Gain	Uplink Gp > 50dB    Downlink Gp > 60dB
Oscillations Bande Passante	< 4dB
Impédance E/S	50 ohm/sma female connector
Puissance de signal maximale	canal montant: 17dBm    chanel bas: 10dBm
Plage des Températures	-30°C to +70°C
Entrée Bloc Alimentation	110 - 240V AC
Sortie Bloc Alimentation	12v DC
Contrôle d'oscillation	Automatique
Contrôle de niveau	Automatique *
Arrêt lors de liaison montante	Oui**
AGC Range	30db
Protection contre les surtensions	SMA connecteurs DC terre. 12V DC port MOV protégé

## Les spécifications de l'antenne:

### Antenne intérieur / extérieure

Nominal Gain	6.4dBi / 9.4dBi
Diagramme de rayonnement 3dB	60° x 60°
Bande	790-960MHz + 1710-2700MHz
VSWR	<1.4
Ratio d'avant en arrière	> 20dB
Polarization	Vertical
Puissance	50W
Impédance	50-OHM
Raccordement	SMA male
Discrimination par polarisation orthogonale	-20dB
Dimensions	210 x 180 x 43mm
Poids	0.68kg
Résistance aérodynamique	126km/hr
Plage des Températures	-40°C to +65°C

## Spécifications Électriques:

AC	100-240V	50-60Hz
Sortie DC	12V	0.5A
Puissance d'usage	6W	

## Spécifications Mécaniques:

Longueur	16cm
Largeur	15cm
Hauteur	3.5cm
Poids	0.6kg
Montage	4 trous x 5mm pour le montage

\* S'ajuste automatiquement lors de l'installation. Ensuite, il s'ajuste automatiquement aux variations saisonnières qui causent l'affaiblissement de correspondance entre la station de base et l'antenne extérieure.

\*\* Les amplificateurs à liaison montante s'éteignent lorsque le répéteur n'est pas en cours d'utilisation, réduisant ainsi le bruit de liaison montante à presque zéro. Lorsque le répéteur est en cours d'utilisation (par exemple, un appel téléphonique), l'amplificateur de liaison montante s'active uniquement pendant la durée de l'appel et une LED bleue indique ceci.

Remarque: Les spécifications peut être modifiées sans préavis.